

SEMINAIRE

« SCENARI DE LA CRISE DE LA ZONE EURO : QUELLES INCIDENCES SUR LE MAROC ? »

MOT D'INTRODUCTION

M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES

Rabat
Jeudi, 26 janvier 2012

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui à l'IRES dans le cadre de ce séminaire consacré à la question de la crise de la zone euro et de ses incidences sur le Maroc.

Je tiens, tout d'abord, à remercier vivement M. Abdellatif MAAZOUZ, Ministre Délégué auprès du Chef de Gouvernement, Chargé des Marocains d'avoir bien voulu accepter d'être parmi nous, malgré son agenda serré. Mes remerciements s'étendent à l'ensemble des participants à ce séminaire. Leur apport sera sans doute très utile pour favoriser un regard croisé sur les différentes facettes de la thématique sous-revue.

De par sa mission de veille stratégique, l'IRES accorde un intérêt particulier aux évolutions de l'environnement international du Maroc, avec une attention particulière au voisinage euro-méditerranéen. Dans ce cadre, un suivi étroit de l'évolution de la situation dans la zone euro est mené pour en cerner les risques et les menaces pour le Maroc et identifier, par conséquent, les réponses de politiques publiques à même de renforcer les capacités de résilience du pays face aux chocs exogènes. D'ailleurs, le caractère stratégique de cette thématique a fait que l'IRES mène actuellement, dans le cadre de son programme « Compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé », une étude intitulée : « Le Maroc face à la crise de l'euro : enjeux et orientations de politiques publiques ».

L'approche retenue par l'IRES pour examiner une telle thématique est à caractère global, puisqu'elle s'intéresse aux interactions entre les dimensions économique, financière, sociale voire institutionnelle de cette crise. Elle est également orientée vers le futur du moment où l'accent est davantage mis sur les effets structurels de long terme plutôt que sur les effets conjoncturels induits par la crise de la zone euro.



Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de souligner que l'intérêt porté par l'IRES à cette question n'est pas récent. L'Institut avait déjà, dans le cadre de son rapport, publié en juillet 2009, sur les effets de la crise économique mondiale sur le Maroc, mis en garde contre les effets secondaires qu'induirait le recours à des réponses conjoncturelles à une crise qui est d'essence systémique.

Se situant dans le prolongement de la crise économique mondiale, la crise de la zone euro n'est pas une simple crise d'endettement public. Au contraire, il s'agit d'une crise structurelle, reflétant les insuffisances du modèle actuel de l'intégration économique et monétaire (faible coordination budgétaire et fiscale, marges de manœuvre insuffisantes de la Banque Centrale Européenne, érosion de la compétitivité due à la désindustrialisation dans plusieurs pays...).

En dépit des mesures adoptées par les différents gouvernements pour résorber les problèmes de la dette publique, la vague de rétrogradation des notations souveraines s'est poursuivie, touchant plusieurs pays de la zone euro, dont plus récemment la France. Cette situation est révélatrice de l'acuité de la situation actuelle et des risques éventuels de son enlisement.

Au-delà des canaux de transmission de la crise actuelle, l'évolution de la situation dans la zone euro demeure entachée d'incertitudes. Certes, le scénario de dépassement de la crise, à travers une imbrication étroite des politiques budgétaire et monétaire européennes, demeure possible. Toutefois, le scénario d'un probable éclatement de la zone euro et d'un retour aux monnaies nationales ou bien celui d'une reconfiguration de la zone euro et sa transformation en un club restreint de pays performants ne pourraient être totalement écartés.



Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

Quelque soit le scénario probable, la détérioration de la situation économique et financière dans la zone euro ne manquerait pas d'avoir, à l'évidence, des retombées significatives sur les économies sud-méditerranéennes, dont le Maroc, qui affichent une forte synchronisation de leurs cycles d'activité avec celui de l'Europe.

Dans ce contexte, le risque d'un choc négatif sur l'économie marocaine est réel. Il pourrait se matérialiser aussi bien à travers un affaiblissement des exportations nationales et un tassement des recettes du compte courant (Recettes voyages, transferts des MRE...) qu'à travers une plus grande volatilité des flux financiers qui lui sont destinés. Les incidences indirectes sur les finances publiques marocaines ne sont pas des moindres.

Ces risques méritent d'être pris en considération d'autant plus que le Maroc a fait résolument le choix stratégique de l'arrimage à l'Europe (poids de l'Euro dans le panier de cotation du Dirham, Espace Economique Commun prévu dans le cadre du statut avancé, convergence réglementaire et grande proximité institutionnelle...).

Tenant compte de ce qui précède, il est légitime de s'interroger sur l'opportunité pour le Maroc de diversifier, sur une base harmonieuse, ses partenariats et ses alliances stratégiques pour préserver sa sécurité économique et tirer meilleur profit de sa politique d'ouverture.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

En vue d'examiner minutieusement les différents aspects de cette problématique, il est nécessaire d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quelles sont les perspectives d'évolution de la situation dans la zone euro ? Quelles en sont les incidences directes et indirectes sur le Maroc ?



- Compte tenu de la sensibilité du Maroc aux chocs exogènes, quelles politiques publiques faudrait-il favoriser pour renforcer les capacités de résilience du pays ? Quelle place faut-il accorder au développement du marché intérieur ?
- Comment éviter les risques de contagion du secteur financier marocain, compte tenu du niveau élevé de participation des banques européennes au capital bancaire national ?
- Quelles sont les marges de manœuvre dont dispose le Maroc en termes d'optimisation de l'ancrage de sa monnaie nationale pour maximiser ses intérêts économiques et se prémunir contre les risques d'altération de sa compétitivité-prix ?
- Comment contenir le déficit budgétaire au Maroc et éviter tout dérapage de la dette publique dans le contexte actuel de la crise de la zone euro ?

Ce sont là, les contours de problématique que nous nous proposons d'examiner dans le cadre de ce séminaire. La présence, aujourd'hui, d'un panel d'experts de haut niveau constitue une opportunité idoine pour cerner les risques potentiels de l'évolution de la situation dans la zone euro et pour réfléchir aux réponses appropriées en termes de politiques publiques en mesure d'en contenir les incidences sur le Maroc.

Je souhaite plein succès à notre séminaire et je vous remercie de votre attention.

